

---

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

---

### Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Aux prières. — V Correspondance romaine. — VI Le jubilé sacerdotal de Mgr de Gabrières, évêque de Montpellier. — VII Les cours publics et les écoles du soir. — VIII Correspondance des Etats-Unis. — IX Le Frère Bénéilde.

---

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 25 octobre

SS. ap. Simon et Jude, Toussaint, jeûne de la veille.

---

### ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 25 octobre

Fête du Patronage de la Ste Vierge, *double majeur* ; mém. du XXIe dim. et des SS. Chrysanthé et Darie MM. ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. de S. Evaristie (du 26) et du dim.

---

### SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 1er novembre

*On ne peut faire aucune autre fête ni solennité en ce jour.*

J. S.

---

### AUX PRIERES

Mère Véronique du Crucifix, née Hedwige Davignon, professe de chœur et ex-supérieure générale, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

M. Adélarde Lestage, décédé à Waterbury, (Conn).

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 1 octobre 1903.



AUDIENCE que le Souverain-Pontife a accordée aux élèves du Séminaire français réunis à ses pieds, à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de ce séminaire, a laissé chez tous une impression profonde. Le pape, parlant en italien, langue que tous connaissaient ou se rappelaient, a fait d'abord l'éloge du séminaire, de ses maîtres, de ses élèves, énumérant les services qu'ils avaient rendus à l'Eglise. Puis il a parlé des vertus qu'anciens et nouveaux élèves devaient pratiquer ; et, parmi celles-ci, il a mis en premier rang l'esprit de discipline et de soumission à la hiérarchie. Il ne suffit point, disait-il, d'avoir du zèle, de vouloir faire beaucoup pour l'Eglise ; il est essentiel que ce zèle soit suivant la discipline ecclésiastique et soumis aux évêques ; c'est le seul moyen d'employer utilement ses forces, et les actes que l'on produit, alors, étant disciplinés par l'obéissance, ont un double mérite devant Dieu, et n'exposent point celui qui les fait à des erreurs et à des mécomptes. Ces exhortations paternelles tombaient sur une terre bien préparée. Grâce aux maîtres qu'ils ont eus, aux principes solides qu'ils leur ont inculqués, les élèves du Séminaire français ne le cèdent à personne pour l'obéissance aux évêques et au Souverain-Pontife. Si les doctrines romaines ont eu en France un développement consolant, c'est en grande partie l'œuvre des élèves de ce séminaire ; et le mouvement romain leur doit la plus grande partie de la magnifique floraison que nous montre l'Eglise de France.

—Mais après avoir parlé des élèves du Séminaire, Pie X s'éleva à une région supérieure, il parla de la France. Il disait que tous les jours sa première prière était pour la France, que ce pays était l'objet de ses plus constantes sollicitudes. Et à ce moment sa voix s'altéra,

des larmes coulèrent de ses yeux, une émotion profonde le saisit et eut sa répercussion sur tous ceux qui l'écoutaient. Ce fut comme un changement à vue. Auparavant, Pie X parlait comme un père à ses enfants, sa voix avait des intonations douces et caressantes, montrant la joie intense qu'il éprouvait à se trouver au milieu d'eux. Mais alors sa figure se transfigura, et c'est au milieu d'une émotion profonde qu'il prononça ces mots : " Je prie Dieu pour que la France ne perde jamais le titre et les privilèges de Fille aînée de l'Eglise ".

— Je vous avais dit qu'aux premiers jours du pontificat on donnait le Souverain-Pontife comme un conciliateur, on prétendait qu'il voulait à tout prix faire sa paix avec l'Italie. La campagne n'eut pas d'écho alors, elle reprend maintenant sous le couvert de la conversation privée que l'on fait tenir au pape. C'est la *Tribuna* qui s'en est fait, dans un but facile à comprendre, la divulgatrice. Parlant à un Bénédictin du Mont Cassin, Pie X aurait déclaré qu'il irait l'année prochaine voir cette célèbre abbaye ; à un Bénédictin de la Cava, il aurait affirmé aller à la Cava vers la fin de l'année prochaine, il assuraient un Jésuite qu'en 1904 il irait passer les chaleurs de l'été à Castel Gondolfo avec ses sœurs, déclarant ne pouvoir respirer au Vatican. De plus, d'après un autre interlocuteur, il aurait manifesté le désir de faire restaurer les appartements pontificaux au Latran, signe certain qu'il voudrait prendre possession de sa basilique et en habiter, au moins provisoirement, le palais. Il est dommage que les interviews se soient arrêtés là ; si le cardinal Svampa était venu à Rome, Pie X lui aurait sans doute promis d'aller à Bologne ; il aurait annoncé au cardinal Richelmy sa volonté bien arrêtée de visiter Turin ; Milan est trop près de Turin, pour que le pape n'eut pas le désir de se prosterner devant le corps de saint Charles Borromée ; et de là à Venise, il n'y a qu'un pas. Bref, le Souverain-Pontife se mettrait en voyage l'année prochaine et visiterait toute l'Italie, ou au moins une partie.

— Les journaux catholiques ont démenti le lendemain ces conver-

sations. Que le Souverain-Pontife, dont la santé n'est pas des meilleures, ait manifesté le désir de pouvoir sortir du Vatican, il n'y a rien d'étonnant. Il se trouve à l'étroit dans ce palais et le jardin qui l'entoure, il manque d'air, et l'air du Vatican n'est pas très salubre. Mais de là à une volonté ferme et bien arrêtée de sortir, il y a un abîme. Le pape est absolument maître de changer sur ce point la ligne de conduite adoptée par Pie IX et suivie par Léon XIII ; mais qu'il le fasse, j'avoue que ce ne sont pas les nouvelles de la *Tribuna*, journal maçonnique, qui pourront en persuader les catholiques.

— L'année prochaine, au temps des fêtes de Pâques, aura lieu un grand congrès à Rome pour le chant ecclésiastique, à l'occasion du quatorzième centenaire de la mort de saint Grégoire le Grand. Ce congrès s'occupera aussi d'archéologie. Mais la partie capitale sera la question du chant grégorien. On sait que Pie X garde ses affections pour le chant traditionnel, c'est-à-dire celui des Bénédictins de Solesmes. Et son patronnage est acquis à ce centenaire. Parmi les différentes pièces du programme, il y aura une grand'messe à Saint-Pierre, exécutée par mille séminaristes tirés des différents collèges de Rome et dressés par M. Perosi. Le Souverain-Pontife a promis d'assister pontificalement à cette messe, qui sera un événement artistique unique dans les annales du chant grégorien. Jamais on n'aura entendu une messe grégorienne chantée par un nombre si considérable de voix, et la préparation qu'elles auront subi est un garant de la pureté de l'exécution. C'est dans cette circonstance que l'on pourra juger de ce que donne le chant grégorien bien interprété, et de l'effet qu'il produit sur les fidèles.

— A la fin du règne de Léon XIII un Napolitain donna à ce pape toute sa fortune, qui se montait à un demi-million. Le pape accepta l'héritage, les héritiers attaquèrent le testament, mais furent déboutés. Pie X étant nommé pape, ils renouvelèrent leur demande, essayant d'obtenir de sa bonté ce qu'ils n'avaient pu avoir par les

céle  
L  
Br  
cath  
devo  
Mon  
du c  
No  
des f  
à l'o  
impo  
disco  
inspir  
mérit

moyens légaux. Pie X fit examiner la question par son procureur, l'avocat Patriarca ; puis, après avoir bien réfléchi, abandonna l'héritage demandant seulement aux héritiers de mettre à sa disposition une somme pour les pauvres. Les héritiers ont encaissé l'argent du défunt, mais jusqu'à aujourd'hui n'ont pas envoyé un centime au Souverain-Pontife pour les pauvres.

DON ALESSANDRO.

## LE JUBILE SACERDOTAL DE Mgr DE CABRIERES

Evêque de Montpellier

Chanoine d'honneur de la cathédrale  
de Montréal

**L'**EMINENT évêque de Montpellier, en France, Sa Grandeur Mgr de Roviéré de Cabrières, vient de célébrer son jubilé sacerdotal.

Le jubilaire fut l'ami de Mgr Fabre, il l'est de Mgr Bruchési. Il est en outre chanoine d'honneur de notre cathédrale. A ces titres, l'Eglise de Montréal se fait un devoir de prendre part aux réjouissances de l'Eglise de Montpellier, et d'unir ses hommages et ses vœux à ceux du clergé montpelliérin.

Nous ne pouvons donner en détail le compte-rendu des fêtes splendides qui se sont déroulées à Montpellier, à l'occasion de cet heureux anniversaire ; il nous est impossible aussi d'analyser même brièvement tous les discours éloquentes qui ont été prononcés, et tant d'éloges inspirés par l'admiration la plus sincère et la plus méritée.

Nous nous plaisons, au moins, à dire que la joie intense de ces fêtes a été augmentée par la réception d'un bref de Sa Sainteté adressé au distingué prélat, dont la haute distinction et l'aménité sont proverbiales dans toute la France, et dont la fermeté invincible et l'éloquence entraînant jettent depuis longtemps un si grand lustre sur l'épiscopat catholique.

Nous prions la divine Providence de conserver de longues années encore un évêque, qui a toujours si bien mérité de l'Eglise par son caractère, par ses actes et par ses vertus. En effet, avant d'être loué par Pie X, Mgr de Cabrières l'avait été par Pie IX et par Léon XIII. Tout récemment, ce dernier pape répondait à des évêques français qui lui parlaient de Mgr Cabrières : "*Je le distingue parmi tous*".

## LES COURS PUBLICS

ET

### LES ECOLES DU SOIR

**N**OUS venons de recevoir le programme des cours gratuits qui seront donnés cet hiver par le Conseil Provincial des Arts et Manufactures.

Ces cours offrent à la jeunesse studieuse des différents corps de métier des avantages précieux. Nous nous faisons un plaisir d'en publier le programme intégral.

*Dessin à main levée.* — Lundi, mardi, mercredi et vendredi.

*Architecture.* — Lundi et mercredi.

*Peinture d'enseignes.* — Mardi et vendredi.

*Modelage.* — Mardi et vendredi.

*Lithographie.* — Lundi et mercredi.

*Dessin mécanique.* — Mardi et vendredi.

*Confection des patrons de chaussures.* — Lundi, mardi, mercredi et vendredi.

*Coupe et couture.* — Lundi et mercredi soirs, mardi et jeudi, à 2 heures du soir.

*Menuiserie.* — Mardi et vendredi.

*Solfège.* — Lundi et mardi, heures à 9.30 de l'avant-midi, pour les dames. Cours du soir : mardi et jeudi, à 7.30 heures.

*Plomberie.* — Lundi et mercredi, dans le haut dumar-ché Saint-Laurent.

*Dessin mécanique.* — Dans la salle de lecture du Paci-fique, rue Parthenais, le mardi et vendredi. — Au No 183, rue Congrégation, le mardi et le jeudi.

\* \* \*

Parallèlement à ces cours, il en est d'autres qui se donnent au Monument National, sous le patronage de l'Association Nationale des Canadiens-français.

Ces deux séries de cours réunies forment un total de dix-huit classes publiques et salles d'application ouvertes gratuitement aux classes ouvrières, commerciales et industrielles, avides de compléter leur instruction technique.

Cette année, les cours du Monument National seront distribués dans l'ordre suivant :

Lundi. — *Mines et Métallurgie*, M. Sohier, professeur.

Mardi. — *Sténographie, Clavigraphie*, M. Larochelle, professeur.

Mercredi. — *Electricité industrielle*, M. Hertz, professeur.

Jeudi. — *Mécanique industrielle*, M. Leluan, professeur.

Vendredi. — *Architecture et construction*, M. Payette, professeur.

Samedi. — *Elocution*, M. Colonnier, professeur.

Dimanche, 3 heures. — *Agriculture et colonisation*, M. Carufel, professeur.

Dimanche, 8 heures du soir. — *Histoire du Canada*, M. Loranger, professeur.

\* \* \*

Les jeunes gens des professions libérales et le public intellectuel en général peuvent également se perfectionner dans les lettres et les sciences, en suivant le *Cours de littérature française* et les *Conférences publiques*, qui se donnent à l'Université catholique de Montréal.

Tel qu'il a été organisé pour cette année, le Cours de littérature de l'Université comprend : 1o des leçons de composition et de style ; 2o la correction des devoirs remis par les élèves ; 3o des commentaires d'ouvrages critiques et des explications d'auteurs, classiques ou modernes, qu'on étudiera au triple point de vue de l'histoire littéraire, de l'art d'écrire et du développement de la langue.

Ce cours sera donné le lundi de chaque semaine, à 8 heures du soir, par M. Augustin Leger, agrégé des Lettres de l'Université de Paris.

La saison des Conférences publiques est la même que celle du Cours de littérature française : novembre-avril. Mais ces conférences ont lieu le mercredi soir, à 8.15 heures. Elles comportent une série d'études sur la *littérature française*, faites tout les quinze jours par M. Augustin Leger ; et, dans l'intervalle, des études variées de *sciences*, de *philosophie*, d'*histoire*, etc., faites par les professeurs de l'Université ou des invités éminents.

\* \* \*

On le voit, des facilités nombreuses et multiples sont fournis à ceux qui veulent s'instruire, et augmenter le bagage de leurs connaissances littéraires, scientifiques, industrielles ou commerciales.

Il y a, en outre, les écoles du soir établies ici et là dans la ville, où les adultes de tout âge et de toute catégorie sont à même de combler les lacunes de leur instruction élémentaire.

\* \* \*

Est-il nécessaire d'insister sur les avantages de ces diverses institutions ?

L'instruction est devenue de nos jours l'élément indispensable pour acquérir une situation, pour l'améliorer, pour triompher en un mot des conditions difficiles de l'existence. C'est là une vérité évidente. Aussi, dès qu'une occasion favorable vient s'offrir de compléter les connaissances acquises dans les écoles primaires ou les classes de l'enseignement classique, il semble que tous devraient s'empresser de la saisir.

On a décidé de faire de nouveaux sacrifices dans ce but. Il faut que notre population réponde à cet appel, qu'elle se montre soucieuse de bénéficier des avantages mis à sa disposition.

C'est l'intérêt bien entendu de notre population ouvrière, de notre jeunesse libérale, de tous ceux dont l'instruction a besoin d'être complétée.

C'est un devoir même, au point de vue religieux, parce que nous sommes tenus à faire tous nos efforts pour nous assurer les moyens de l'existence, et concourir ainsi à la prospérité générale du pays, qui est la conséquence de la prospérité de chaque individu. Or quel est le meilleur élément pour atteindre cette prospérité, si ce n'est une bonne instruction ?

Il suffit d'un moment de réflexion pour comprendre la vérité de ces conseils ; il ne faut qu'un peu d'énergie et de bonnevolonté pour les mettre en pratique.

## CORRESPONDANCE DES ETATS-UNIS

Troy, N. Y., octobre 1903.



A conversion du Rév. M. Benson, de Londres, fils de feu l'archevêque anglican de Canterbury, a produit un grand effet sur l'âme protestante des Etats-Unis. Ainsi donc, voici un homme dans toute la plénitude du talent, bercé, éduqué dans la plus stricte doctrine de sa secte. Le protestantisme ne lui suffit plus et il vient au catholicisme. Il a à abandonner sa position sociale, il a à aborder presque la pauvreté. N'importe, la vérité vaut mieux que tout au monde, et sous sa bannière il vient grossir l'armée des convertis.

Cette semaine encore, le juge Hiram H. Carver, de la Nouvelle-Orléans, a prononcé lui aussi son abjuration. Pour être moins proéminent que l'autre, ce retour à la vraie foi n'en est pas moins significatif et je tenais à le signaler.

— Le mois dernier j'aurais dû mentionner la conversion du Rév. J. Riddle, de Brooklyn. Et à ce sujet que l'on me permette de demander ceci : comment se fait-il que ceux qui reviennent à nous sont toujours les esprits les plus droits, les esprits les plus tempérés ? Comment se fait-il que ceux qui nous quittent pour apostasier, sont toujours les êtres les plus déclassés et les plus dégradés ?

— Voici encore une étrange énigme. Chaque fois que l'Eglise, dans sa marche terrestre vers le temps et vers l'éternité, a besoin d'une traînée de sang pour l'arroser et la féconder, elle n'a qu'à dire un mot, et les pionniers et les apôtres, ses enfants, lui disent : voici le mien.

Jusqu'à présent, cependant, c'était presque le privilège des prêtres

de France à aller semer ainsi la lumière catholique dans les pays dormant dans les ténèbres de la mort.

Cette semaine, voici que le Souverain-Pontife vient d'élire évêque le Père O'Gorman, de Cornwells, en Pensylvanie, et de le nommer préfet apostolique de Sierra Leone, en Afrique. Il va là-bas succéder à Mgr Blanchet, mort l'an dernier dans ce grand cimetière qu'est cette mission lointaine ; il va là-bas aider l'Eglise à remplir le mandat et à obéir au testament de son divin Fondateur : « A travers le monde, allez prêcher l'Evangile ». Les dignités des empereurs et des rois, un jour, dans le ciel, paraîtront bien pâles à côté de celles de ces ambassadeurs du Christ.

— Quoique le royaume de Dieu ne soit pas de ce monde, il est cependant en ce monde. L'Eglise n'a donc pas à se désintéresser des choses terrestres, quand elles peuvent servir de marchepied pour aider la gloire divine à monter plus haut.

Il est maintenant officiellement annoncé que le Vatican participera à l'exposition internationale de Saint-Louis. L'on pourra voir à cette foire mondiale non seulement les souvenirs offerts à Léon XIII à l'occasion de ses jubiés, mais encore et surtout toute une collection de manuscrits précieux, se rapportant à la fondation et à la colonisation de la Louisiane par des prêtres catholiques.

— C'est à la demande de Mgr Falconio, de Washington, que le cardinal Gotti vient de rappeler l'obligation de continuer la récitation des prières après la messe. Cette prescription semblait d'ailleurs très probable, vu que « les lois universelles obligent non seulement durant la vie du législateur, mais jusqu'à ce qu'elles aient été révoquées par une autre loi ».

— Je ne sais plus quel humoriste disait que la lecture du dictionnaire serait chose très intéressante si elle avait un peu plus d'intrigue.

J'ai éprouvé dernièrement la justesse de cette pensée paradoxale, en parcourant le Catalogue général des 21,451 périodiques publiés soit aux Etats-Unis soit au Canada.

Un titre surtout m'a frappé : *Journaux anti-catholiques*. Et sous ce lumineux heading je n'ai remarqué que trois feuilles : l'*American citizen*, de Boston ; le *Converted catholic*, de New York ; et le *Primitive catholic*, de Brooklyn. Toutes les trois sont bi-mensuelles. L'an dernier il y en avait onze. Par contre il y a en ce moment-ci 161 publications franchement catholiques. Le *Semaine religieuse* de Montréal est du nombre et m'est avis qu'elle est loin d'y faire mauvaise figure.

— Un journal de Chicago, le *Christian advocate* vient de rendre un grand service à l'Amérique et au monde. !! Il a découvert et s'est mis aussitôt à annoncer que la Presse Associée Internationale était entre les mains des catholiques. Son courroux est trop beau à contempler pour que je ne le montre pas : « Les Eglises baptistes et méthodistes ne reçoivent pas le dixième de l'importance que la Presse Associée accorde à l'Eglise catholique ! Il y a quelques semaines, deux évêques méthodistes, Foster et Hurst, moururent. Pas une seule dépêche n'a parlé du premier, un tout petit télégramme de douze lignes a annoncé et commenté le décès du second. Certes, cependant, ces hommes étaient autrement supérieurs que Léon XIII ». Suit alors une réprimande très verte accompagnée d'une violente menace à l'adresse de la Compagnie. On tremble à l'idée des conséquences épouvantables que pourra occasionner l'impardonnable oubli d'avoir signalé la mort du Révérend Foster. !!

— Les convenances typographiques devraient m'obliger à m'arrêter ici, mais je me reprocherais de ne pas ajouter le fait suivant.

Dernièrement, le pauvre apostat sacerdotal qui signe J. McCabe eut à traiter le sujet de la Mariolâtrie, pour une revue protestante. Et voici comment la vérité l'a forcé de parler :

« J'ai vécu trente ans avec les Romanistes, mais jamais je n'ai rencontré nulle part cette adoration de la Sainte Vierge dont les accusent les protestants. Même les paysans les plus illettrés savent que le pouvoir de Marie n'est qu'une dérivation de la puissance de Dieu ».

HENRY BAYARD.

### LE FRERE BENILDE

**L**ES Frères des Ecoles chrétiennes ont célébré, ces mois derniers, dans leurs différentes maisons, par des fêtes religieuses et des prières d'actions de grâces, l'introduction en cour de Rome de la cause de béatification et de canonisation d'un des leurs : le Vénérable Frère Bénilde.

Cet admirable fils de saint Jean Baptiste de la Salle est né dans le canton d'Aigueperse, Puy-de-Dôme, en France. Il remplit successivement les fonctions d'instituteur primaire à Aurillac, à Moulins, à Limoges, à Clermont, à Montferrand et à Riom. Pendant vingt-et-un ans il fut directeur de l'école de Saugues, Haute-Loire, qu'il avait fondée.

On s'accorde à dire qu'il opéra dans la jeunesse de ce pays une véritable transformation dont les fruits persistent encore. Sa grande vertu faisait l'admiration de la population. Son humilité était si profonde qu'il se croyait sincèrement le dernier de tous. Modèle de patience et de douceur, on l'appelait communément "le saint". Dieu récompensa, dès ici-bas, l'éminente vertu de ce vrai religieux par des consolations toutes célestes dans les souffrances corporelles qu'il éprouvait, et en accordant des grâces insignes à ceux qui se recommandaient à ses prières. Sa mort, survenue en 1862, fut suivie de miracles et de guérisons extraordinaires obtenues par son intercession.

Nous ne pouvons mieux faire que de publier ici le décret d'introduction de la cause du Vénérable Frère.

Le serviteur de Dieu, Frère Bénilde, de la congrégation des Ecoles chrétiennes, naquit le 14 juin 1805, au bourg de *Thuret*, dans le diocèse de Clermont, de parents honnêtes et pieux. Son père s'appelait Jean Romançon et sa mère Anne Chauty. Lui-même reçut au saint baptême le nom de Pierre. Dès sa première enfance, on le vit croître en vertu, grâce surtout aux soins de sa mère. Il fréquenta une école privée, sous la conduite d'un maître nommé Jacques Delair, et s'y distingua parmi ses camarades par une intelligence et une application peu ordinaires. Chargé pendant quelque temps, par la volonté de ses parents, de garder les troupeaux, il coulait des heures tranquilles, et la contemplation de la nature l'aidait à former en son cœur des ascensions vers Dieu.

Ayant vu à Clermont des Frères des Ecoles chrétiennes qui s'en allaient à travers les rues avec une admirable modestie en récitant le Rosaire de la Très Sainte Vierge, il déclara immédiatement qu'il se sentait appelé à leur institut. A l'âge de dix ans, on l'envoie à la ville de *Riom*, voisine de *Thuret*, pour être instruit dans les écoles de ces mêmes Frères. A l'âge de seize ans, il quitte son pays et entre dans la maison du dit institut, à Clermont, sous les auspices et le patronage de saint Amateur. Après avoir achevé son noviciat d'une manière digne d'éloges et prononcé ses vœux, il se consacra tout entier, à la satisfaction universelle, à l'éducation et à l'instruction des enfants dans divers endroits où il fut envoyé, principalement à *Aurillac*, à *Clermont*, à *Montferrand*, à *Billom* et à *Saugues*. Dieu était sans cesse présent à son esprit. Et de temps en temps il rappelait cette sainte présence à la pensée de ses écoliers, s'efforçant de leur inspirer tout à la fois le goût de l'étude et celui de la piété. Aussi, soit par de pieux exercices, soit par l'ensei-

nement de la doctrine chrétienne, les préparait-il de son mieux à la réception des sacrements. Il continua cette sainte tâche dans l'école du soir, où se pressaient des adultes et même des hommes mariés, qui furent témoins de sa fermeté et de sa justice non moins que de sa patience et de sa douceur.

Fidèle observateur des commandements de Dieu et de l'Eglise ainsi que des devoirs de son état, ce bon ouvrier sema dans son champ une bonne semence. Et cette semence porta en son temps une moisson abondante, même par des vocations religieuses et ecclésiastiques, que son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes le porta toujours à cultiver et à entretenir de tout son pouvoir. Enfin épuisé de travail et brisé par une longue maladie, muni, comme il l'avait demandé lui-même, de tous les sacrements de l'Eglise, le Frère Bénilde rendit pieusement son âme à Dieu, dans la petite ville de Saugues, le 13 août 1862, dans la cinquante-septième année de son âge.

Il fut porté à l'église paroissiale, et une grande multitude de peuple accourut à ses funérailles et à son tombeau. Chacun s'efforçait d'arracher quelque parcelle de ses vêtements, et proclamait publiquement ses admirables vertus.

Cette réputation de sainteté du serviteur de Dieu s'est fortifié de jour en jour, soit avant, soit après sa mort, et a jeté un tel éclat qu'un procès ordinaire informatif, instruit dans la curie ecclésiastique du Puy, sur cette réputation, a été porté à Rome et présenté à la Sacrée Congrégation des Rites.

Puis, comme d'après les décrets de cette même Sacrée Congrégation, en date du 13 mai 1901 et du 13 décembre 1902, rien ne s'opposait à la discussion de l'introduction de la cause, sur les instances du Révérend Frère Robustien, procureur et postulateur général de la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, et vu

les lettres postulatatoires de plusieurs Eminentissimes cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, de Révérendissimes Evêques, et d'autres hauts dignitaires ecclésiastiques et civils, l'Eminentissime et Révérendissime cardinal Dominique FERRATA, rapporteur de cette cause, dans la réunion ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, tenue au jour ci-dessous indiqué au palais du Vatican, a proposé de discuter le doute suivant ; savoir :

“ Y a-t-il lieu de signer la Commission d'Introduction de la Cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ? ”

A quoi les Eminentissimes et Révérendissimes Pères préposés à la garde des saints Rites, après le rapport de l'Eminentissime ponent, oui l'avis verbal et écrit du R. P. Alexandre VERDE, promoteur de la Sainte Foi, et toutes choses soigneusement examinées, ont été d'avis de répondre :

“ Affirmativement, c'est-à-dire qu'il y a lieu de signer la Commission, si Sa Sainteté l'a pour agréable. ” Le 21e jour d'avril 1903.

Sur le Rapport fait ensuite à Notre Très Saint Seigneur le Pape Léon XIII, par le cardinal soussigné, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, Sa Sainteté a ratifié et confirmé la réponse de la dite Sacrée Congrégation, et a daigné signer de sa propre main la commission d'introduction de la cause du dit Vénérable Serviteur de Dieu, Frère Bénilde, de la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes, le 22e jour des dits mois et année.

SÉRAPHIN, card. CRETONI,

L. † S.

Préfet de la S. C. des R.

† DIOMÈDE PANICI, archevêque de Laodicée,

Secrétaire de la S. C. des R.